

Le petit CHAUDONNAIS



shutterstock.com · 1577064712

ASSOCIATION « LES RECRES CHAUDON BOISSY »



L'association des parents d'élèves organise un marché de Noël artisanal et gourmand avec une quarantaine d'exposants salle des associations à Chaudon **vendredi 15 décembre de 16h30 à 22h00** et **samedi 16 décembre de 10h00 à 18h00**. L'entrée sera gratuite et vous pourrez rencontrer le père Noël et son photographe le vendredi de 16h30 à 20h00.

Pendant ces deux jours, vous trouverez sur place buvette et restauration.

COMITE D'ENTRAIDE

Organisera un loto le **samedi 03 février à 20h00** salle des associations. Ouverture des portes à 18h30. Réservations par téléphone au 06.75.47.48.59 ou 06.80.06.31.69 ou 06.82.01.22.24



THEATRE « L'ALLIANCE NOGENTAISE »

La troupe présentera sa nouvelle pièce « chérie, j'ai pris le pain » comédie en 2 actes de Patricia HAUBE **le samedi 16 mars à 20h30** et **le dimanche 17 mars à 15h00**. Réservations au magasin Végétal and co de Nogent-le-roi et vente des billets sur place. Adultes 8€ - Enfants moins de 12 ans 4€

CLUB « CHAUDON LOISIRS SENIORS »

Organisera un repas de printemps animé par Dominique SORIN **le samedi 09 mars à 12h00** à la salle des associations.

L'association prévoit également une sortie en bus au centre culturel de Lucé **le mardi 16 avril** pour assister au spectacle « twist à Saint-Tropez » proposé par la compagnie TRABUCCO.

Pour ces deux événements, renseignements et réservations au 06.75.47.48.59 ou 06.23.19.26.37

COMITE DES FÊTES

✓ Assemblée générale **le dimanche 21 janvier à 10h00** salle des associations
✓ Les chaudonnaises et chaudonnais qui auront décoré leurs maisons pendant les fêtes de fin d'année pourront se retrouver, à l'issue de l'assemblée générale, à **partir de 11h30** salle des associations pour recevoir un petit présent et partager le verre de l'amitié

✓ Repas choucroute **le samedi 24 février à 19h30** animé par Dominique LEGRAND

✓ Loto **le samedi 06 avril à 20h00** salle des associations. Ouverture des portes à 18h30.

FAUCARDEMENT



Pour le bon écoulement des eaux, il est important que les riverains des ruisseaux et la rivière prévoient le nettoyage des bords d'eau. Pour rappel, cette opération est obligatoire tous les ans

ETANG COMMUNAL PLACE LAURENT CASSEGRAIN

Fermeture annuelle de la pêche du 1er janvier au 31 mars 2024.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2007 doivent se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans avant le 31 décembre 2023.

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 2008 devront se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans avant le 31 mars 2024.

Se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme)

Depuis son lancement le 04 octobre 2023, un nouveau PLUi engage les 39 communes (dont Chaudon bien sûr) de la Communauté de Communes des Portes euréliennes d'Ile de France. Il s'agit de déterminer un document unique pour l'ensemble de ce territoire comportant les orientations pour les règles d'urbanisme à respecter par chacun. Plusieurs phases sont nécessaires avant l'aboutissement (programmé pour le printemps 2026) du travail réalisé en concertation avec les élus et la population. Un registre des observations est ouvert dans les mairies. Plus de renseignements sur www.porteseuréliennesidf.fr, rubrique « urbanisme ».

TRAVAUX

Le programme d'économie énergétique se poursuit. En effet, en cette fin d'année, la grande rue, la côte du Héleau, le haut de la rue Saint Médard et la rue des Ecoles vont voir le basculement des points lumineux énergivores en LED.



HORAIRES DES DECHETTERIES

	NOGENT LE ROI	PIERRES	LE BOULLAY THIERRY	DREUX	DROUE SUR DROUETTE
	Z.I du Poirier 07 48 10 95 52	2 Rue du Clos des Marelles 07 48 10 95 53	D. 325 07 57 49 41 66	Chemin Notre Dame 07 48 12 36 10	La Queue d'hirondelle 07 48 11 00 71
Lundi	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	Fermé	9h - 12h45 14h - 17h45	Fermé
Mardi	9h - 12h45 14h - 17h45	Fermé	Fermé	9h - 12h45 14h - 17h45	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45
Jeudi	Fermé	9h - 12h45 14h - 17h45	Fermé	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45
Vendredi	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	Fermé	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45
Samedi	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45	9h - 12h45 14h - 17h45
Dimanche	9h - 12h45	9h - 12h45	Fermé	9h - 12h45	9h - 12h45

PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE, TOUTES LES DECHETTERIES SERONT FERMES DU 24 DECEMBRE 2023 AU 01 JANVIER 2024

FERMETURE DE LA MAIRIE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE



La mairie sera exceptionnellement fermée
mardi 26 et mercredi 27 décembre 2023
mardi 02 janvier 2024

BONNES FÊTES DE
FIN D'ANNEE